Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 3 (1900)
Heft: 150

Artikel: Publications officielles
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-250107

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

* * *

Pour empêcher que le mortier ne gèle en hiver. — A cet effet on doit fabriquer un mortier spécial. Après avoir composé le mortier comme pour la maçonnerie ordinaire, on y ajoute encore une dixième partie de chaux tamisée et une vingtième partie de pierres ou de tuiles pulvérisées. Quand tout est bien mélangé, on fait usage de ce mortier, qui résistera aux plus fortes gelées.

* * *

Pour rendre de suite habitable une maison nouvellement construite. — Ce sont les mauvaises et malsaines exhalaisons du mortier qui rendent inhabitables les nouvelles constructions. Il y a moyen de tuer ou de neutraliser ces exhalaisons. Après avoir bien fermé les portes et les fenêtres de la maison, on place dans les différents appartements du bâtiment des vases remplis de salpêtre sur lequel on a versé un peu de vitriol. Les vapeurs qui s'échappent des vases tueront les mauvaises vapeurs des murs. Quelque temps après, on rouvre portes et fenêtres pour laisser s'échapper les vapeurs. Quand on aura répété cette opération quatre ou cinq fois, la maison sera saine et habitable.

* * *

Pour assainir une maison malsaine. — La chaux vive a la propriété d'absorber l'odeur mauvaise et moisie des bâtiments vieux et malsains. En plaçant donc dans les différents appartements des vases remplis de chaux vive, la mauvaise odeur disparaîtra.

* * *

Fabrication d'un bon mortier à bâtir. — Une partie de chaux éteinte avec deux ou trois parties de cendres de charbons, constitue un mortier qu'on peut appliquer sur bois, pierre, fer, etc. Ce mortier est sec au bout de huit jours et résiste à l'eau et à la gelée. En le frottant, il devient lisse comme le marbre.

* * *

Fabrication de pierres à bâtir. — On fabrique des pierres à bâtir très dures et très économiques de la manière suivante : On prend 100 kilogrammes de chaux hydraulique, et au moyen d'une quantité suffisante d'eau, on en forme une pâte molle ; on y ajoute ensuite 350 kilog. de silice et 50 kilog. de cendres de charbon ou de bois. On triture bien cette masse en y ajoutant encore un peu d'eau. La pâte est ensuite versée dans des moules faits de bois de sapin et après un ou deux jours la pâte est devenue sèche et dure.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

An veut réparay *le Dôme* de lai mâgeon de Borregnon. Vos ai compris ? Ç'à bon ! Dâ lai côte de mai, an ne le voit pe.

Enne fanne di Vâ de Delémont avait vu in djo à cabairet dous hannes que dénint, ai peu ai botennent dains lai sope enne petéte poussiere grigeatte qu'était tchu lai tâle dains in peté l'âdgeat— comme en dirait enne saliëre. Courieuse comme le sont les fannes de vlaidge (sains comptay cés des velles) elle voié saivoi çò que c'était, que ces chires botint dains lai sope ; ce daivait étre âthje de tchië ; ai n'en prangnint ran qu'in pô tchu lai pointe d'in couté. Elle demaindé en lai tieugenière ce que ce porait bin étre, cte pousserate qu'an bote dain lai sope ? — « Mains çà di poivre, répongé lai fanne, vos ne cognâtes pe çoli ? — Aidé, nani ! Nos n'en ain pe tchië nos. Nos ne botan ran dains lai sope que de lai sâ. Vou à ce qu'an aitcheute ci poussat ? — Di poivre ? Mais tchië les aipotithiaires, o bin tchië les épiciës — I veu allay en lai pharmacerië, ç'a pu chure : les aipotithiaires n'ôgerint vendre des tchoses falsifiais » Tchu çoli lai fanne vait en lai pharmacerie, ai pe demainde enne meûjure de poivre. L'aipotithiaire tot ébâbi, iy dié : « Mains, mai pore fanne, ai parait que vos ne saites pe çò que ç'a que le poivre, sains çoli vos n'en demainderins pé enne meûjure. Aitente ! i vôs le veu faire essayië, ai peu se vos le trovay bin en vote goût, vos en parai enne meûjure, si çoli vos piaît. L'aipotithiaire euvre in tirou, en tire enne tieuyië ai sope de poivre, ai pe dit en lai fanne : » Teni, aivalay cte tieuyië, ai pe, se vos le trovay bon, i vos en baierai taint que vos vorait ! » Tian lai fanne heut le poivre dains lai goerdge, elle s'enfué feu de lai pharmacerië comme si le diaile aivay voyu lai pare. Elle rité djainque feu de lai velle po allay cratchie cte breuyerie que lai breulait, ai peu reveugné an l'aipotithiaire en diaint que c'était trop crôye, qu'elle n'en velait pu. L'aipotithiaire iy demaindé : « Et poquoi à ce que vos ne l'ai pé rétieupay to content, poquoi ritayt che loin ? — Oh ! merci ! répondgé lai fanne, Vos craites qu'i velô rétieupay cte pôgeon côte les mâgeons, po botay le fuë en lai velle ? ! »

Stu que n'à pe de bos.

Récréations du dimanche

Solutions aux questions posées dans le N° 148 du *Pays du Dimanche* :

578. ENIGME.

Don.

579. MOT CARRÉ.

C A R T E L
A L I E N E
R I A N T S
T E N A R E
E N T R E R
L E S E R A

580. VERS PROVERBIAUX.

Et c'est être innocent que d'être malheureux.

LA FONTAINE. — *Les Nymphes de Vaux.*

581. DOUBLE ACROSTICHE.

F	OU	R
R	EÇ	U
A	VI	S
N	OU	S
C	AD	I
E	PE	E

Ont envoyé des *Solutions complètes :* MM. Un pilier du Cercle Industriel à Neuveville.

Ont envoyé des *Solutions partielles :* MM. Cécilia, la future Kirghize ; Un groupe de Romands à Lœrrach (Baden) ; Lubin admirant les flots de l'Arve.

586. CHARADE.

C'est mon *dernier* toujours qui produit mon *premier*,
Mon *premier* qui souvent fatigue mon *dernier*.
Et mon *entier* parfois qui, grâce à mon *premier*,
Pour atteindre plus haut seconde mon *dernier*.

587. RÉBUS GRAPHIQUE.

N La musique N
S O
S les E
R U

588. LOGOGRIPHE.

Je cause aux mortels bien des maux
A ma tête est un des métaux ;
Avec mes cinq lettres premières,
Je rends des sons mélodieux,
Et qui n'a pas les trois dernières,
Ne peut pas voir l'azur des cieux.

589. MOTS EN TRIANGLE.

X X X X X X X	1. Phénomène céleste.
X X X X X X	2. Amaigri.
X X X X X	3. Souillure.
X X X X	4. Nymphe.
X X X	5. Oiseau du Capitole.
X X	6. Ile.
X	7. Voyelle.

☞ Envoyer les solutions jusqu'au mardi soir, *27 novembre courant.*

Petite poste

Le pilier du Cercle Industriel à Neuveville, présente ses meilleurs souhaits au Groupe de Romands à Loerrach (Baden).

Publications officielles.

Convocations d'assemblées.

Vermes. — Le 18 à midi pour partager le fonds des pauvres, s'occuper d'un procès et d'un chemin.

Mises au concours

L'entreprise postale de 3 4 ou 5 courses quotidiennes de diligences entre Beurnevésin et Bonfol et retour, avec voiture à 2 ou 3 places, attelée d'un cheval. Soumissionner à la Direction d'arrondissement à Neuchâtel jusqu'au 30 novembre au soir. (*Voir la Feuille officielle n°s 91, du mardi 13 novembre*).

Franches-Montagnes — La place d'agent de poursuites pour le IIe cercle (Breuleux, la Chaux, Peuchappatte et les hameaux du Roselet et du Cerneu-Veusil.) S'inscrire jusqu'au 24 courant.

— La place de *dépositaire postal*, facteur et messager à Grandgourd près de Buix. S'adresser à la Direction du IVe arrondissement jusqu'au 21 novembre.

Cote de l'argent

du 14 novembre 1900.

Argent fin en grenailles. fr. 113. — le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . fr. 115. — le kilo.

L'éditeur : Société typographique de Porrentruy.